

Barème honoraires 2025

TRANSACTIONS

Locaux à usage d'habitations et usage commercial

PRIX DE VENTE

COMMISSION TTC

| | |
|----------------------|-------------|
| Jusqu'à 60 000€ | Fixe 6000 € |
| 60 001€ à 100 000 € | 10% |
| 100 001€ à 200 000 € | 9% |
| 200 001€ à 300 000 € | 8% |
| 300 001€ à 400 000 € | 7% |
| Supérieur à 400 000€ | 6% |
| Terrain à bâtir | 10% |
| Garage et parking | 3000 € |

Estimation de votre bien

~~200 € OFFERTE~~

LOCATION

Baux d'habitation

Honoraire montage dossier- rédaction bail - visites

Bailleur

1 mois de loyer hors charges
+
Honoraires pour recherche et
négociation 100 € ttc

Locataire

9€ ttc / m²
+
Frais d'état des lieux
200 € ttc bien non meublé
350 € ttc / m² bien meublé

Autres Baux

Commercial / Professionnel

Locataire

8% HT de la période triennale
du loyer charges comprises

Important : Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat oblige un nouveau calcul des honoraires de l'agence. Nos barèmes concernant les commerces sont applicables au même titre qu'un bien à usage d'habitation. Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur, de l'acheteur ou partagés selon choix du mandat.

Important : « Les honoraires à la charge du locataire pour l'ensemble des prestations (à savoir visite, constitution du dossier et rédaction de bail) sont plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour ces mêmes prestations ».